

## ... mobilisées en vue du 18 mars

### Hospitaliers nantais et nazairiens



Les assemblées générales des Hospitaliers FO nantais et nazairiens, qui ont chacune réuni entre 70 et 80 militants, se sont tenues les 18 et 20 février derniers, en présence de Luc Delrue, secrétaire fédéral de la "Branche Santé" de la Fédération des services publics et de santé, de Jean-Jacques Péaud, secrétaire régional, ainsi que de Gérard Caillon, secrétaire départemental des services de santé et également secrétaire de l'Union Locale FO de St-Nazaire.

Michel Le Roc'h et Bruno Cailleteau, secrétaires-adjoints de l'UD, représentaient cette dernière à l'AG nantaise ; et Michel Le Roc'h participa à l'assemblée générale nazairienne, qui fut marquée par un passage de témoin au secrétariat du syndicat : à Rachèle Barrion, appelée à de nouvelles missions fédérales, succède Nathalie Pouhaut, entourée d'un bureau syndical renouvelé.

#### Interview de Luc Delrue, secrétaire fédéral de la Branche Santé de la Fédération des Services Publics



Au côté de Luc Delrue : Nathalie Pouhaut, la nouvelle secrétaire du syndicat nazairien

- L'Ouest Syndicaliste : Qu'as-tu retenu des deux assemblées militantes où tu représentais la Fédération FO des services publics et de santé ?

Luc Delrue : D'abord, au niveau militant, que nos syndicats hospitaliers nantais et nazairiens se portent bien, la forte participation des syndiqués aux deux AG en étant la conséquence et l'illustration.

A St-Nazaire comme à Nantes, j'ai ressenti la même détermination de nos camarades à renforcer le syndicalisme indépendant, à réaliser de nouvelles adhésions par l'action revendicative en faisant le lien entre le "burn-out" des personnels dans les services et l'étranglement budgétaire du service public hospitalier.

Ce qui fera ma transition avec le second volet de ma réponse à ta question. A Nantes comme à Saint-Nazaire, nos camarades sont convaincus, de longue date d'ailleurs, que seule la création du rapport de force peut contraindre leur direction locale, l'Agence régionale de santé, et en dernier ressort le ministère, à lâcher des postes pour pallier les sous-effectifs dans les services où ils sont les plus criants, et à fortiori pour faire échec aux plans dits de "retour à l'équilibre" assortis de dizaines, voire de centaines de suppressions d'emplois.

Une large part des débats de l'AG nazairienne a été consacrée à la préparation de l'assemblée des personnels convoquée par l'intersyndicale FO-CGT-CFDT (oui, même

la CFDT!) du 26 février à la Cité sanitaire, où – pour résorber les déficits artificiellement créés et résultant d'abord du "loyer" exorbitant à payer au promoteur Eiffage dans le cas du "Partenariat Public Privé" local – la suppression de 50 postes, assortie d'autres "économies", vient d'être annoncée.

A Nantes, dans le cadre du transfert du CHU sur "l'île de Nantes", ce ne sont pas 50, mais 500 postes qui doivent être liquidés.

Ce alors que la situation actuelle est déjà insupportable, puisque les personnels de trois unités de l'établissement sont en grève, soutenus, et c'est significatif du basculement que l'on observe un peu partout dans le corps médical, par nombre de chirurgiens et toubibs.

- L'OS : Mais peut-on gagner la partie hôpital par hôpital ?

L. Delrue : Evidemment non. La défense de l'hôpital comme celle de la sécurité sociale est l'affaire de toute l'interprofessionnelle.

Cernant les revendications des hospitaliers, la Fédération a réuni à Paris, le 24 septembre dernier, les délégués FO (ils furent 120) des établissements exposés à des difficultés financières et des plans de retour à l'équilibre. Il fallait faire la jonction entre tous les mouvements et grèves en cours dans les hôpitaux : St-Nazaire et Nantes, et aussi, pour ne citer que les cas les plus récents, Mâcon, Carcassonne, Guémené-sur-Scorff, etc.

Ce même 24 septembre une délégation nationale a porté les cahiers de revendications au cabinet de la ministre et lui a signifié qu'il fallait arrêter de détruire l'hôpital.

Partout dans le pays, les hospitaliers FO sont mobilisés dans la préparation de la grève et des manifestations interpro du 18 mars.

Ce d'autant que les dépenses de santé sont prioritairement visées par les 50 milliards "d'économies" du "Pacte", scélérat, "de Responsabilité".

### Personnels des Organismes sociaux



Un peu plus d'une trentaine de syndiqués de la Sécurité sociale ont participé à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des organismes sociaux de Loire-Atlantique, qui s'est tenue le 18 février dernier, en présence de Michel Rochette, secrétaire général de la section fédérale FO des Organismes Sociaux, et de Michel Le Roc'h, secrétaire-adjoint de l'UD.

Le secrétaire du syndicat départemental, notre camarade Jean-Jacques Leblay, a pu faire état dans son rapport moral de la confirmation en 2013 de la montée, déjà observée en 2011-2012, du nombre des syndiqués.

Une tendance qui devrait se poursuivre en 2014, puisque nos camarades viennent de créer une nouvelle section à la Caisse primaire d'assurance-maladie, avec une percée militante sur Saint-Nazaire. Ceci même si des efforts d'organisation et de mobilisation de tous les syndiqués demeurent à accomplir.

Ce renforcement du syndicat départemental est le corollaire de son intense mobilisation continue au service des intérêts particuliers et collectifs des travailleurs, tant au niveau des organismes de sécu qu'au niveau interprofessionnel. Le syndicat a été et continue d'être de tous les rassemblements, grèves et manifestations initiés par la Confédération, la Fédération des employés et cadres Force Ouvrière et/ou par l'UD-FO : contre l'ANI MEDEFDT puis la contre-réforme Ayrault des retraites l'année passée, et le 29 janvier avec la montée d'une délégation au meeting confédéral.

L'objectif qui focalise désormais toutes les énergies est bien sûr la réussite, nationale en premier lieu, et aussi locale, de la grève du 18 mars.

#### Interview de Michel Rochette, secrétaire général de la section fédérale FO des Organismes Sociaux



- L'Ouest Syndicaliste : "La Sécu vaut bien une grève" avait prévenu, voilà presque 20 ans, la CGT-Force Ouvrière.

Sen était suivie, à l'appel de FO, ralliée par la CGT, la grande manifestation nationale du 28 novembre 1995, elle-même relayée par la vague de grèves et de manifestations de décembre 95 contre le "Plan Juppé-CFDT".

L'Histoire se répète-t-elle avec le "Pacte de responsabilité" Hollande et les 50 milliards de coupes claires annoncées ?

Michel Rochette : Les grèves de novembre-décembre 95 avaient fait échec au volet contre-réforme des retraites du Plan Juppé.

En reprenant le chantier que Juppé avait dû abandonner, Fillon s'est heurté, tant en 2003 qu'en 2010, à des grèves et manifestations d'une ampleur sans précédent depuis mai 68, pour faire passer en force ses "réformes".

Et si, l'année dernière, le gouvernement Hollande-Ayrault a pu éviter la confrontation avec la rue, il demeure que sa "réforme" des retraites, sur-aggravant celles de Fillon, a laissé des traces dans la classe ouvrière et la jeunesse, accumulant ainsi les potentialités de choc social redouté par le gouvernement lui-même.

En accédant à la vieille revendication du patronat de suppression des cotisations sociales patronales familiales (36 milliards), et en l'assortissant de l'annonce de 50 milliards de coupes dans les "dépenses publiques", le gouvernement porte à la Sécu un coup de poignard dont la gravité historique surpasse sans doute celle du Plan Juppé.

C'est en avril, une fois passées les élections municipales - prudence électoraliste oblige, que sera présenté aux contribuables et assu-

rés sociaux le solde la facture correspondant au plus beau cadeau jamais offert au MEDEF.

Et le gouvernement tapera d'autant plus fort que pèsent sur lui la tutelle et les diktats de Bruxelles. Le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, a déclaré le 10 février dernier : "Nous pouvons accorder une prolongation pour la correction du déficit excessif une fois que nous observons dans les faits qu'un pays a mis en œuvre des réformes économiques réelles et sérieuses, qui rehaussent la compétitivité, le potentiel de croissance et la pérennité des finances publiques". En clair : un nouveau délai ne sera accordé à la France, pour rentrer dans les clous du pacte européen de stabilité, qu'après mise en œuvre d'un plan d'austérité drastique.

Or, les marges de manoeuvre étant limitées au niveau du budget de l'Etat, c'est en premier lieu la protection sociale qui sera dans la mire. "Les dépenses d'assurance-maladie - 185 milliards par an - figurent en tête de la liste", annoncent ainsi Les Echos du 18 février.

- L'OS : Quid de l'impact de cette politique orchestrée de destruction de la Sécu pour les personnels de cette institution paritaire ?

M. Rochette : C'est justement la question au coeur de l'appel à la grève le 18 mars qu'avaient lancé le 13 janvier dernier les fédérations syndicales de la sécu, mobilisées contre le gel de la valeur du point, la suppression de 15 000 emplois depuis 2004 "le pire pouvant être à venir", l'interdiction de toute embauche en CDI jusqu'à nouvel ordre, etc., et pour la défense de la convention collective de la Sécu.

A l'initiative de notre confédération, ce 18 mars 2014 est devenu interprofessionnel, ralliant notamment la CGT, et, à l'instar du 28 novembre 1995, rappelant avec force que, plus que jamais, "la Sécu vaut bien une grève".